



2500 professionnels ont assisté en 2020 aux webinars réglementaires COSMED.

Un calendrier des webinars est disponible sur notre site internet : <http://www.cosmed.fr/fr/2013-12-19-15-31-44/evenements-cosmed>. Nous vous invitons à le consulter afin d'être informé des prochains sujets, il est régulièrement mis à jour par notre équipe réglementaire.

Cosmed propose en 2021 aux entreprises non adhérentes ou non abonnées à Cosmed Veille un pack webinars 2021 :

Pack 1 webinar :X 108,00 € TTC (90,00 € HT) = € TTC

Pack 3 webinars :X 216,00 € TTC (180,00 € HT) = € TTC

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville:

Nom : Prénom : Fonction :

Tél : Mail :

Chèque à l'ordre de Cosmed – Les Ocres de l'Arbois – Bât B – 495 rue René Descartes – 13100 Aix en Provence

Virement : IBAN FR 76 1009 6180 6200 0522 6780 162 BIC : CMCIFRPP

Date, Signature et Cachet:

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

1 - COSMED se réserve la possibilité de modifier le nombre, la durée, le niveau (débutant, intermédiaire ou expert) ou le contenu de chaque webinar, si les circonstances l'y obligent.

2 - Lors de son inscription, le stagiaire devra s'assurer de disposer des équipements et de la connexion nécessaires au bon déroulement du webinar.

Sur PC/ Mac :

Système d'exploitation : Windows XP, Windows Server 2008 ou version plus récente/ Mac OS X 10.8 - Mountain Lion ou une version plus récente.

Navigateur Web : Internet Explorer 9, Mozilla Firefox 34, Google Chrome 39 (JavaScript activé) ou la dernière version de l'un de ces navigateurs

Connexion Internet : Connexion Internet par modem, ADSL ou câble /1 Mbits/s ou supérieure (haut débit recommandé)

Logiciel : GoToWebinar/ JavaScript activé

Matériel : 2 Go ou plus de RAM et haut-parleurs (utilisation d'un casque recommandée). Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre système automatiquement en vous connectant sur : <https://joincheck.gotowebinar.com>.

A défaut de respect de la configuration requise, Cosmed ne pourra être tenu responsable en cas de dysfonctionnement.

3 – Paiement à réception de la facture : par chèque à l'ordre de COSMED ou par virement. L'accès au premier webinar pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.

4 – Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès de Cosmed.